

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2023

**DELIBERATION N°CD2023-
02/1/29
DOSSIER N°5603**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 16 DÉCEMBRE 2022.**

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Catherine GRAVERON, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Marie-Christine BUNLON
Jean-Jacques LOZACH à Jean-Luc LEGER
Thierry GAILLARD à Franck FOULON
Marie-Thérèse VIALLE à Laurence CHEVREUX
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

Absent(s) - excusé(s) :

Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction de
l'Administration Générale*

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET

**OBJET : Adoption du procès-verbal des délibérations du Conseil
départemental du 16 décembre 2022.**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,*

VU le rapport CD2023-02/1/29 de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,

DÉCIDE,

D'adopter le procès-verbal des délibérations du Conseil départemental du 16 décembre 2022.

Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET